



L'Heureux Cyclage, le réseau français des ateliers vélo participatifs et solitaires

L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solitaires, réunit les structures qui développent des activités de promotion du vélo à travers le réemploi des cycles et l'apprentissage de la mécanique vélo dans un objectif non lucratif.

L'activité des ateliers vélo se développe très rapidement dans les agglomérations et en zone rurale. Répondant à un besoin réel des cyclistes quotidien·nes, les projets d'ateliers vélo se multiplient.

Moins d'une dizaine étaient en fonctionnement en 2006, on en dénombre 391 référencés en 2020, qui représentant 110 000 usager·ères, 6200 bénévoles et 270 emplois en équivalent-temps-plein.

Selon ses statuts, « Ce réseau s'inscrit dans une démarche solidaire de promotion active de l'usage du vélo et du réemploi afin d'améliorer le cadre de vie. Il concourt à la préservation de l'environnement, la lutte contre le dérèglement climatique, la pollution et autres nuisances ».

L'Heureux Cyclage a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des « ateliers vélo », de favoriser l'échange d'expériences et le partage de connaissance entre eux, d'aider à leur création et soutenir leur développement, de développer des projets communs à ses membres, de représenter les intérêts des « ateliers vélo » dans le respect de « la charte fondatrice de L'Heureux Cyclage », de développer des relations avec d'autres structures gérant des « ateliers vélo » partout dans le monde.

La charte de L'Heureux Cyclage

L'Heureux Cyclage est un réseau fédérant les ateliers sans but lucratif ayant chacun l'ensemble des objectifs suivants :

- Favoriser la pratique du vélo au quotidien.*
- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières.*
- Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.*
- Promouvoir l'éducation populaire et l'autonomie des personnes.*
- Lutter de manière active et concrète contre toutes les formes de discrimination.*

Ainsi les ateliers vélo participatifs et solidaires mettent à disposition des outils, des pièces détachées et des conseils pour permettre aux cyclistes de réparer eux-mêmes leurs vélos. Leurs activités, volontairement accessibles à tous, sont développées dans une démarche locale, solidaire et conviviale. L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expériences, la mutualisation des connaissances afin de favoriser la création d'ateliers vélo et soutenir leur développement. Les ateliers vélo signataires de cette charte s'engagent dans cette dynamique.

Les ateliers vélo participatifs et solidaire se revendiquent d'Éducation Populaire

L'Éducation Populaire au cœur du projet associatif des ateliers vélo participatifs et solidaires

Ils permettent d'accompagner les personnes vers la vélonomie

Les ateliers vélo se revendiquent d'éducation populaire car ils ont pour objectif de donner les moyens à chacun·e d'apprendre par soi-même, d'être accompagné·e vers "la Vélonomie" c'est à dire d'être autonome dans l'entretien et la réparation de son vélo. De plus les ateliers vélos se veulent des lieux conviviaux, d'entraide, et de solidarité où toute personne est la bienvenue. Chacun·e est invité·e à apprendre à d'autres comment entretenir ou réparer sa bicyclette.

Ils démocratisent les savoirs et savoir-faire

Les ateliers vélo ont pour objectif de démocratiser les savoirs et savoir-faire et alimentent le Wiklou (plateforme collaboratrice de ressources en libre d'accès) porté par L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaire.

Ils se délocalisent pour toucher de nouveaux publics

La plupart des ateliers organisent des animations "hors les murs" tels que des ateliers mobiles qui sont un moyen d'accès à des publics différents de ceux de l'atelier fixe et permettent de démocratiser encore plus le savoir. Certains ateliers proposent des permanences pour différents publics dit en mixité choisie afin de rendre accessible la mécanique pour d'autres personnes qui n'iraient pas à l'atelier pendant les permanences en mixité "subie".

Ils pratiquent le prix libre et / ou ils permettent une accessibilité financière

Beaucoup d'ateliers pratiquent le prix libre et conscient, les adhérent·es paient en fonction de leur sensibilité au projet associatif et selon leur possibilité financière. Le prix libre est mis en place à des fins de justice sociale : il permet de payer un prix qu'on estime juste en fonction de ses moyens. Le prix libre implique aussi une notion de responsabilisation et d'entraide dans l'échange. Cela crée une atmosphère positive au sein des ateliers vélo, où les mots d'ordre sont « participatifs » et « solidaires ».

De plus, les vélos sont généralement vendus à un prix modeste pour permettre à tou·tes d'acquérir une bicyclette.

Ils fonctionnent de manière démocratique

La plupart des ateliers met en place des instances horizontales de décisions. Ce sont pour la plupart des collectifs au sein desquels les membres actif·ves sont invité·es à se responsabiliser, à mener des projets qui font sens pour celles et ceux qui s'y engagent.